



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

La CGT Éduc'action quitte le CTM du 8 janvier 2020 après la déclaration liminaire

Le projet de réforme de retraite par points est rejeté par une majorité de la population. Depuis le 5 décembre, notre pays est engagé dans un conflit social d'une ampleur exceptionnelle avec des manifestations et des actions y compris pendant toute la période de fin d'année.

Cette réforme idéologique est une profonde remise en cause de notre modèle social et va paupériser l'immense majorité des salarié-es contrairement ce que veulent nous faire croire nos dirigeants.

En prétendant qu'il est indispensable de faire une réforme des retraites pour les générations futures, le gouvernement évite soigneusement le vrai débat que nous devrions avoir au sujet de la répartition des richesses produites en France.

Ce projet est relativement simple à résumer, il consiste à nous faire travailler plus longtemps, en raison notamment de l'instauration d'un âge pivot, pour une pension plus faible et potentiellement fluctuante en fonction de la valeur du point.

Au ministère de l'Éducation, la réforme, de l'aveu même du ministre ferait subir aux personnels de notre ministère des pertes inacceptables si elle était appliquée en l'état. L'abandon du calcul sur les six derniers mois aura pour effet de niveler nos retraites par le bas en nous faisant perdre plusieurs centaines d'euros. Nous refusons tout dispositif basé sur la mise en place, d'un système calculé sur l'ensemble de la carrière qui, de surcroît, désavantagerait les femmes qui ont recours le plus souvent au temps partiel et font moins d'heures supplémentaires que les hommes.

Nous avons aussi un désaccord sur la volonté du ministre de faire le lien entre le sujet des retraites et celui des salaires. La revalorisation de nos métiers est un sujet urgent et qui doit être traité indépendamment de la question des retraites. De plus, les compensations indemnitaires tant vantées par le gouvernement ne pourraient dans le meilleur des cas, que nous permettre de perdre autant que les autres fonctionnaires, c'est-à-dire plus de 10 % de nos pensions. Et la publication des cas types n'est pas de nature à rassurer les personnels.

La CGT, dans un cadre syndical interprofessionnel majoritaire, appelle à la grève les 9 et 10 janvier. Des manifestations seront organisées partout sur le territoire le 11 janvier.

Nous allons rencontrer le ministre la semaine prochaine et nous attendons qu'il apporte des réponses concrètes à toutes ces questions.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la situation sociale actuelle, il doit arrêter de jouer le pourrissement et retirer son projet de retraite par points.

Pour l'heure, nous considérons que les conditions d'un dialogue social serein ne sont pas réunies, ce qui nous conduit à quitter ce Comité technique ministériel de ce jour.

Montreuil, le 08 janvier 2020